

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 7–11 novembre 2005

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

**Point 8 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2005/8-B/1
30 septembre 2005
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT — AFGHANISTAN 10427.0

Activités de secours et de redressement consécutives à un conflit en République islamique d'Afghanistan

Nombre de bénéficiaires*	6 597 000 (47 pour cent de femmes)
Première année (1er janvier–31 décembre 2006)	3 316 000
Deuxième année (1er janvier–31 décembre 2007)	3 434 000
Troisième année (1er janvier–31 décembre 2008)	3 747 000
Durée du projet	Trois ans 1er janvier 2006–31 décembre 2008)
Quantité de produits alimentaires	520 180 tonnes
Coût (dollars E.-U.)	
Coût total des produits alimentaires pour le PAM	172 592 240
Coût total pour le PAM	360 208 291

* Dans le cas où les bénéficiaires ne sont pas les mêmes la première année, la deuxième année et la troisième année, ils sont comptés pour les trois années. Pour éviter un double comptage, dans les cas où les bénéficiaires sont les mêmes la première et la troisième année, ils n'ont été comptés qu'une fois.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODC: M. A. Abdulla tél.: 066513-2605

Attachée de liaison principale, ODC: Mme N. Walters tél.: 066513-2800

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2645).



RESUME

Après 23 ans de conflit, l'Afghanistan est en butte à un grand nombre de difficultés. Malgré l'évolution positive intervenue au cours de ces trois dernières années, la pauvreté et l'insécurité alimentaire continuent de sévir, les indicateurs de santé sont parmi les plus mauvais au monde, un grand nombre d'enfants d'âge scolaire ne sont pas scolarisés, et le taux de scolarisation des filles demeure très insuffisant.

L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 10233.0 mise en oeuvre d'avril 2003 à décembre 2005 a permis d'engager sans retard le redressement et la reconstruction, en s'attachant à améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de 9 millions de bénéficiaires. L'IPSR actuelle s'inscrit dans les priorités du gouvernement et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Elle a pour objectif, en ciblant particulièrement les femmes et les enfants vulnérables, d'améliorer la sécurité alimentaire et de renforcer le capital humain et le capital de production des régions reculées exposées à l'insécurité alimentaire. Elle contribuera aux efforts déployés pour atteindre les Objectifs stratégiques de 1 à 5 et les Objectifs du millénaire pour le développement de 1 à 7.

L'IPSR fournira une aide alimentaire à 6,6 millions d'afghans en situation d'insécurité alimentaire par le biais de différentes activités dont des activités vivres-contre-travail, vivres pour la formation et vivres pour l'éducation, réalisées en partenariat avec le gouvernement, les organisations non gouvernementales partenaires et les communautés. Les groupes ciblés comprennent les ménages pauvres en situation d'insécurité alimentaire, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les malades atteints de tuberculose et leurs familles, les victimes de catastrophes naturelles, les écoliers, les enseignants et les populations analphabètes. Le renforcement des compétences de la contrepartie gouvernementale représentera un volet important.

Cette IPSR élargira, sous la conduite du gouvernement, les programmes communs et la programmation conjointe réalisés avec les agences partenaires au sein des Nations Unies.

PROJET DE DECISION*

Le Conseil d'administration approuve l'IPSR Afghanistan 10427.0, "Activités de secours et de redressement consécutives à un conflit en République islamique d'Afghanistan" (WFP/EB.2/2005/8-B/1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Contexte et analyse de la situation

1. Après 23 ans de conflit, l'Afghanistan est aux prises avec des difficultés ayant trait au paysage politique, à la sécurité, à l'administration et à la situation socio-économique. Les efforts du gouvernement, conjugués à l'appui politique, financier et militaire de la communauté internationale, ont permis de renforcer la sécurité, d'augmenter la croissance économique, de revitaliser l'administration publique, d'accroître le taux de scolarisation et d'améliorer les services de santé; 2,5 millions de réfugiés et 600 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) sont rentrés dans leurs foyers; une nouvelle constitution a été adoptée, un nouveau président a été élu, et des élections parlementaires sont prévues pour septembre 2005.
2. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 10233.0 mise en oeuvre d'avril 2003 à décembre 2005 a contribué de façon significative à l'effort initial de redressement et de reconstruction du pays, en s'attachant à améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des ménages, pour un total de 9 millions de bénéficiaires.
3. Malgré tous ces progrès, l'Afghanistan reste un des pays les plus pauvres du monde en terme de revenu par habitant et d'indicateurs sociaux: la moitié de la population (23,8 millions¹ au total) vit en dessous du seuil de pauvreté, et le produit intérieur brut (PIB) par habitant est de 300 dollars E.-U².
4. L'accès aux services de santé s'est amélioré mais ces derniers sont encore en nombre insuffisant et ne sont disponibles qu'en milieu urbain. L'espérance de vie a connu une légère amélioration par rapport à l'année 1990 —44,5 ans pour les hommes et 44 pour les femmes— mais la plupart des indicateurs de santé restent les plus mauvais au monde: la mortalité infantile est de 115 pour 1 000 naissances vivantes et la mortalité maternelle de 1 600 décès pour 100 000 naissances vivantes³; 54 pour cent des enfants de moins de cinq ans accusent un retard de croissance et 6,7 pour cent souffrent d'émaciation⁴.
5. Les carences en micronutriments sont généralisées: en 2004, la première enquête nutritionnelle nationale jamais réalisée⁵ a révélé que les carences en iode et en fer constituaient un des principaux problèmes de santé publique; 72 pour cent des enfants de moins de cinq ans souffrent de carences en fer (ce chiffre est de 48 pour cent pour les femmes et 18 pour cent pour les hommes); 51 pour cent des enfants de sept à onze ans accusent une concentration insuffisante d'iode urinaire⁶ qui associée à une faible

¹ UNICEF/CSO 2003. Estimation MICS. Aucun recensement n'ayant encore eu lieu, les estimations démographiques peuvent fortement varier.

² Y compris les revenus de la culture du pavot. Banque mondiale 2004. *Afghanistan: State Building, Sustaining Growth, and Reducing Poverty, A Country Economic Report*. Washington DC.

³ UNICEF/CSO. *Moving beyond two decades of war: progress of provinces*. Sondage par grappes avec indicateurs multiples (MICS) 2004. Kaboul.

⁴ UNICEF/Ministère de la santé 2005. *Summary report of the national Nutrition Survey*, Afghanistan 2004. Projet de rapport.

⁵ Mai 2005, Ministère de la santé, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Conseil de développement communautaire (CDC): première enquête nationale jamais réalisée.

⁶ Ces résultats ne sont pas représentatifs au niveau national car tous les sondages par grappe ne portaient pas sur les carences en fer.



distribution de sel iodé démontre que la population entière souffre d'un apport en iode insuffisant. Trente-huit pour cent des enfants de moins de cinq ans et 25 pour cent des femmes sont anémiques. L'on compte 400 000 cas de tuberculose et 72 000 nouvelles contaminations par an; 15 000 malades dont 83 pour cent de femmes, meurent chaque année⁷.

6. Dans le domaine de l'éducation, la tendance négative a pu être inversée en 2002 grâce à la scolarisation de trois millions d'écoliers (niveau primaire et début du secondaire), mais un tiers des enfants d'âge scolaire n'est toujours pas scolarisé. Le taux de scolarisation des filles n'est que de 30 pour cent. Les écoles manquent de moyens matériels et d'enseignants qualifiés, notamment de femmes, à cause du niveau très bas des salaires et du manque de structures de formation. Le taux d'alphabétisation des adultes est de 43 pour cent pour les hommes et de 14 pour cent pour les femmes⁸.
7. L'agriculture, y compris les cultures illicites, est la source de revenu principale pour la population (73 pour cent du PIB)⁹. Pour 2005, les prévisions de la récolte céréalière s'annonce satisfaisante. Malgré des épisodes de sécheresse occasionnels qui ne peuvent être exclus, des conditions climatiques plus favorables associées à une relance de l'agriculture devraient entraîner un accroissement de la production, une augmentation des revenus et, partant, une réduction progressive des besoins d'aide alimentaire. À l'avenir, les importations devraient pouvoir pallier une production insuffisante¹⁰.
8. La dégradation de l'environnement constitue un problème urgent: la guerre, le surpâturage, l'empiètement sur les terres pastorales, les coupes de bois illégales et les interruptions prolongées des programmes de conservation ont conduit à une diminution du couvert végétal, actuellement inférieur à 1,5 pour cent. Cette situation contribue à la dégradation des terres et à une perte d'humidité des sols, ce qui pénalise l'agriculture.
9. Selon l'évaluation nationale des risques et de la vulnérabilité (NRVA)¹¹ conduite en 2003, 3,5 millions d'Afghans vivent dans une situation d'extrême pauvreté et d'insécurité alimentaire chronique, tandis que 3 millions de personnes sont exposées à une insécurité alimentaire saisonnière. La plupart sont des paysans sans terre ou des agriculteurs ne disposant que d'un lopin insuffisant, qui n'ont aucune possession matérielle et qui dépendent de leurs salaires de travailleurs journaliers. L'insécurité alimentaire amène à recourir à de mauvaises stratégies de survie telles que la réduction de la consommation alimentaire, le surendettement, l'abandon scolaire, le travail infantile, le mariage précoce des filles et la migration forcée.
10. Environ 400 000 personnes sont victimes de catastrophes naturelles chaque année; 150 000 PDI, pour la plupart des *kuchis* (pasteurs nomades) ayant perdu leurs moyens de subsistance pendant les années de conflit et de sécheresse, vivent encore dans des camps dans le sud du pays.

⁷ PNUD 2004. *Afghanistan National Human Development Report, 2004*.

⁸ Voir note 3.

⁹ Banque mondiale 2004. *Afghanistan: State building, sustaining growth, and reducing poverty, a country economic report*, Washington.

¹⁰ Les besoins de consommation annuels moyens de 2000–2001 à 2004–2005 sont estimés à 4,9 millions de tonnes de céréales, avec une production nationale moyenne estimée à 3,2 millions de tonnes (66 pour cent). Les importations représentent environ 1 million de tonnes, le déficit national est donc de 0,7 million de tonnes. L'aide alimentaire extérieure représente au plus 0,3 million de tonne par an, soit 6 pour cent des besoins de consommation.

¹¹ NRVA 2004 a corroboré les résultats de la NRVA 2003. En 2005, l'évaluation a été étendue au centre urbain et est en cours de traitement.



Politiques et programmes de redressement du gouvernement

11. À la suite de la mise en place du Cadre de développement national de 2002, le gouvernement a, en 2004, présenté sa perspective stratégique dans le document intitulé "Assurer l'avenir de l'Afghanistan: réalisations et stratégies futures". Cette perspective s'articulait autour des points suivants: construction de l'État, sécurité, croissance économique alimentée par le secteur privé, développement humain, progrès social et politique. La croissance économique et la réduction de la pauvreté sont les principaux objectifs du gouvernement. À cette fin, ce dernier élabore une Stratégie de développement national, qui bénéficie de l'appui de la Banque mondiale. Une première version de cette stratégie est attendue pour octobre 2005, la version finale étant prévue pour 2006.
12. Les programmes d'investissements publics inscrits au Budget de développement national (mars 2005–mars 2008) prévoient des stratégies pour chaque secteur et mettent l'accent sur les aspects sociaux, en accord avec les engagements du gouvernement en faveur de l'amélioration des services sociaux et de la réduction de la pauvreté.
13. Les programmes de protection sociale et d'amélioration des moyens de subsistance qui ont pour objectif "de renforcer les capacités et d'aider les pauvres et les plus vulnérables" prévoient des filets de sécurité à assise financière¹² et alimentaire¹³, des programmes de remise en état des infrastructures rurales, un développement à assise communautaire et des programmes de renforcement des moyens de subsistance.
14. Le programme de nutrition et de santé, élaboré dans le cadre du Plan national de santé (2005–2009), met l'accent sur: i) la réduction de la mortalité des femmes et des enfants; ii) la réduction de l'incidence des maladies transmissibles et iii) l'amélioration de l'état nutritionnel. Le Ministère de la santé compte accélérer la mise en place des services de santé de base.
15. Le programme d'éducation et de formation professionnelle a pour objectif d'élargir l'accès à l'éducation de base, grâce au développement des infrastructures, à l'amélioration du taux d'achèvement de la scolarité, à l'amélioration de la qualité de l'enseignement (perfectionnement des enseignants, réforme des programmes scolaires et fourniture de matériel didactique), et grâce à un recours accru à l'éducation non scolaire et à l'alphabétisation.
16. Le gouvernement considère le renforcement des compétences et l'élaboration d'orientations générales encadrant l'enseignement comme des conditions essentielles pour le succès du programme.

Justification

17. La paix et la stabilité, encore fragiles mais en voie de consolidation, et la présence d'un gouvernement légitime décidé à assurer le redressement et la reconstruction du pays constituent un contexte très favorable à l'intervention du PAM, réalisée en appui aux objectifs nationaux et destinée à faciliter le développement. Grâce à ses composantes de secours et de redressement, l'IPSR vise à pallier les insuffisances dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'environnement et des moyens de subsistance; elle atteindra des zones reculées à forte insécurité alimentaire, encore marquées par les années de guerre et de régression socio-économique.

¹² Programme de solidarité nationale (NSP), appui des Conseils de développement communautaires et Programme national d'urgence pour l'emploi (NEEP).

¹³ Dans l'IPSR en cours.



STRATEGIE DE REDRESSEMENT

18. Dans le cadre du Plan-cadre des nations Unies pour l'aide au développement (2006-2008) (UNDAF)¹⁴, le PAM appuiera la stratégie du gouvernement qui consiste à réduire la vulnérabilité de la population aux chocs et à renforcer le capital humain et productif dans les zones où l'insécurité alimentaire est la plus forte.
19. Le PAM adopte l'hypothèse de base que les investissements en capital et les programmes nationaux de soutien à l'emploi et à la sécurité sociale (à assise financière) s'élargiront. Le PAM procédera à une nouvelle évaluation de la situation pendant le déroulement de l'IPSR 10427.0, et adaptera son aide alimentaire en conséquence.

Besoins des bénéficiaires

20. L'IPSR 10427.0 permettra de subvenir aux besoins fondamentaux des catégories suivantes de bénéficiaires (identifiées lors de réunions entre les parties prenantes et au moyen d'évaluations des besoins):
 - les ménages souffrant de pauvreté chronique et vivant dans les zones où sévit une forte insécurité alimentaire et où l'accès saisonnier aux marchés est insuffisant;
 - les populations pauvres et exposées à l'insécurité alimentaire, sans compétences professionnelles et n'ayant reçu aucune éducation;
 - les PDI;
 - les écoliers des communautés exposées à l'insécurité alimentaire;
 - les enseignants, en particulier les femmes, dans les régions reculées;
 - les tuberculeux et leurs familles;
 - les communautés victimes de catastrophes naturelles.

Rôle de l'aide alimentaire

21. L'aide alimentaire sous forme d'activités vivres-contre-travail (VCT) et vivres pour la formation (VPF) permettra de remettre en état et de créer des biens matériels, et de renforcer des compétences utiles sur le marché du travail; elle représentera aussi un transfert de ressources et un filet de sécurité pour les populations vivant dans le dénuement le plus total.
22. L'aide alimentaire permettra de soulager la sensation de faim des enfants dans l'immédiat et encouragera la scolarisation et l'assiduité scolaire. L'accent sera mis sur les filles et sur les enseignants (les femmes en particulier); elle contribuera également à l'alphabétisation et à la formation des participants ciblés, avec à la clé l'acquisition de compétences pratiques.
23. L'aide alimentaire encouragera les malades tuberculeux et leurs familles à recourir à un traitement et à le suivre jusqu'à son terme, tout en améliorant leur état nutritionnel.

¹⁴ L'équipe de pays des Nations Unies a réalisé un bilan commun de pays en 2004 et a achevé le Plan-cadre en avril 2005.



24. L'aide alimentaire améliorera la capacité des ménages vulnérables à gérer les chocs et à subvenir à leurs besoins alimentaires pendant et après les catastrophes.
25. L'accent sera placé sur le renforcement des capacités des communautés et des organes de contrepartie, et sur la complémentarité avec les stratégies nationales.

Approches du programme

26. Le gouvernement, le PAM et les autres parties prenantes utilisent les NRVA, les sondages par grappes à indicateurs multiples, ou d'autres outils à l'échelle nationale, provinciale, ou du district, afin de déterminer les zones et les groupes vulnérables prioritaires et pour convenir des priorités et des interventions (conformément au Cadre de développement national, au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et à l'IPSR 10427.0). À titre d'exemple, les données du NRVA sur les ménages révèlent un taux élevé de pauvreté dans les ménages: i) comprenant des personnes handicapées; ii) dirigés par des femmes; iii) sans terres et iv) exploitant des terres agricoles non irriguées.
27. Au niveau des communautés et des bénéficiaires, les évaluations et les enquêtes sur le terrain permettent de déterminer les besoins et les activités prioritaires, afin de donner la priorité aux plus vulnérables, en maximisant l'impact des ressources limitées disponibles. L'IPSR 10427.0 prévoit une implication des communautés par le biais des Conseils de développement communautaire (CDC) pour l'identification des besoins prioritaires, le ciblage des ménages vulnérables et la conception de projets propres à générer des bénéfices à long terme, qui seront quantifiables et demeureront entre les mains de leurs bénéficiaires.
28. Les programmes conjoints et la programmation conjointe, sous la direction du gouvernement, seront développés grâce au renforcement des partenariats déjà existants avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ou l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
29. Les activités VCT et VPF cibleront chaque année 20 pour cent de personnes extrêmement pauvres et exposées à l'insécurité alimentaire chronique et seront concentrées sur les districts reculés à très forte insécurité alimentaire, où l'aide alimentaire présente un avantage comparatif et sert de stimulant des activités communautaires. Les rations à emporter fournies en milieu scolaire permettront de faire face à l'insécurité alimentaire dans les zones où l'hiver est rude, et où l'accès aux marchés n'est pas possible. Les filets de sécurité à assise financière et autres programmes d'aide non alimentaire à l'échelle nationale devront être élargis de manière à assister la plupart des ménages pauvres dans les zones ne connaissant pas de pénurie alimentaire. Dans les cas où les bénéficiaires (après évaluation de leurs besoins) préféreront recevoir une assistance mixte, à la fois alimentaire et financière, le PAM travaillera de concert avec les infrastructures nationales et les programmes environnementaux.
30. Des évaluations périodiques et un suivi régulier de la sécurité alimentaire permettront d'ajuster les besoins en aide alimentaire. Le NRVA de 2003, qui sera actualisé en 2005, permettra un meilleur ciblage en 2005–2006. L'impact de l'aide alimentaire du PAM sera examiné lors des réunions de milieu d'année entre parties prenantes.



31. Le PAM se servira des capacités locales pour asseoir la durabilité des projets et s'efforcera d'acheter des articles alimentaires et non alimentaires sur place. Les centres de formation professionnelle bénéficiant des activités VPF opéreront aussi comme des micro-entreprises, fournissant des ressources aux activités VPF tout en répondant à la demande commerciale.
32. Le renforcement des capacités se poursuivra au niveau institutionnel et communautaire. Le PAM apportera également son soutien aux principales initiatives de santé publique par le biais des programmes de déparasitage dans les écoles et d'enrichissement de la farine de blé. Il travaillera en partenariat avec l'UNICEF et l'OMS pour la création de laboratoires de contrôle des aliments au sein du ministère.
33. Les engagements renforcés du PAM en faveur des femmes continueront d'être intégrés aux différents programmes. Le PAM travaillera avec le Ministère de la condition féminine, les partenaires d'exécution et les communautés afin d'accroître le rôle des femmes dans la conception et la mise en oeuvre des projets et dans la prise de décision, et pour veiller à ce que 50 pour cent des membres des comités villageois soient des femmes.
34. L'évaluation de l'IPSR 10233.0¹⁵ réalisée en mai-juin 2004 a été prise en compte lors de l'élaboration de l'IPSR 10427.0.

Évaluation des risques

35. La réussite de la mise en oeuvre et du suivi de l'IPSR repose sur l'hypothèse d'une amélioration progressive de la gouvernance, en particulier au niveau local, d'une amélioration de la sécurité et d'un meilleur accès à toutes les zones. Une reprise des combats ou la persistance des mouvements d'insurrection retarderaient la mise en oeuvre des activités de redressement et de développement.
36. Un niveau de financement adéquat et l'expansion des programmes prioritaires du gouvernement et le renforcement des compétences administratives de l'État sont essentiels pour atteindre les objectifs du pays et de l'IPSR, tous les programmes étant liés (programmes nationaux et partenariats).
37. L'appui continu des donateurs et le recours aux outils mis en place par l'Examen des procédures de l'Organisation permettront d'organiser les achats et les livraisons de vivres en temps voulu.

Buts et objectifs

38. L'objectif de la présente IPSR est d'améliorer la sécurité alimentaire et de renforcer le capital humain et productif des populations afghanes vulnérables exposées à une très forte insécurité alimentaire et vivant dans les zones reculées. Un accent particulier sera mis sur l'assistance aux femmes et aux enfants. Ces objectifs sont conformes aux Objectifs stratégiques (OS) 1,2, 3,4 et 5.

OS 1:

- Sauver des vies humaines dans les situations de crise.
- Améliorer l'accès à la nourriture des groupes vulnérables exposés à des conditions climatiques extrêmes.

¹⁵ OEDE/2005/1, avril 2004



OS 2:

- Renforcer les capacités de groupes vulnérables, y compris les PDI, afin qu'ils puissent gérer les chocs et subvenir à leurs besoins alimentaires.

OS 3:

- Contribuer à une réduction significative du nombre de tuberculeux.
- Sensibiliser les communautés aux problèmes de prévention sanitaire et nutritionnelle et les faire participer aux activités correspondantes.
- Contribuer à une réduction significative des infections helminthiques.
- Accroître les disponibilités de farine de blé enrichie produite localement pour toute la population.

OS 4:

- Améliorer le taux de scolarisation et d'assiduité des écoliers du primaire dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire où ces taux sont faibles, augmenter le taux de scolarisation et d'assiduité des filles dans les zones où les écarts entre garçons et filles sont importants et soulager la sensation de faim dans l'immédiat chez les écoliers afin d'améliorer leurs capacités de concentration et d'apprentissage.
- Augmenter le nombre d'écoles primaires.
- Améliorer les niveaux d'alphabétisation et les aptitudes pratiques des adultes pauvres vivant dans les zones rurales, particulièrement des femmes.

OS 5:

- Renforcer, au sein du gouvernement, des organisations non gouvernementales (ONG) de contrepartie et des communautés, les compétences ayant trait à l'identification des besoins alimentaires, au développement de stratégies et à la mise en œuvre de programmes alimentaires.

PLAN DE MISE EN ŒUVRE PAR COMPOSANTE

39. L'IPSR 10427.0 est divisée en deux composantes principales: A — secours: aide alimentaire d'urgence et aide aux PDI et B — redressement qui comprend deux volets i) moyens de subsistance durables, environnement et ressources naturelles; et ii) éducation et santé¹⁶. Les activités de secours viseront 7 pour cent des bénéficiaires et celles de redressement 93 pour cent.

Composante A: secours

⇒ *Aide alimentaire d'urgence*

40. L'IPSR 10427.0 dispose d'une réserve annuelle d'urgence destinée à aider 120 000 personnes victimes de catastrophes (20 000 ménages) pendant deux mois. Les ressources allouées aux autres activités cibleront les zones exposées à l'insécurité alimentaire et sujettes aux catastrophes naturelles, au moyen de distributions de rations familiales à emporter; cela permettra d'étendre le filet de sécurité alimentaire à d'autres ménages également victimes de catastrophes. Afin que l'accès aux vivres ne soit pas

¹⁶ Domaines d'intervention prioritaire du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.



interrompu, les produits seront répositionnés avant l'hiver dans des zones qui seront par la suite inaccessibles et bloquées par la neige. Si nécessaire, et selon les disponibilités de ressources, le PAM augmentera ses activités VCT et VPF pour faire face aux situations d'urgence.

41. L'aide d'urgence diminuera progressivement à mesure que les programmes de développement nationaux se renforceront et que les communautés sauront faire face aux catastrophes récurrentes. Les capacités d'intervention du Département de prévention des catastrophes et de la Société nationale du Croissant-Rouge seront renforcées avec l'appui du PAM et d'autres partenaires. Le gouvernement sera encouragé à continuer d'accroître les crédits budgétaires destinés aux secours d'urgence.

⇒ *Aide aux PDI*

42. En 2005, le PAM et le bureau du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont distribué des secours à 120 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays qui vivent dans des camps. Dans le cadre du programme national d'encouragement au retour des PDI dans leurs foyers, le gouvernement a demandé que l'aide alimentaire dans les camps prenne fin d'ici à la fin 2005 et les PDI participent dans la mesure du possible aux projets de formation et d'emploi. À ce stade, un retour rapide des PDI reste toutefois une hypothèse peu envisageable: le PAM prévoit donc de poursuivre son assistance pour 75 000 PDI au maximum au cours de la première année de l'IPSR. Si des solutions durables étaient trouvées avant l'interruption de l'aide, les ressources prévues seraient transférées à d'autres activités bénéficiant aux PDI.

Composante B: Redressement

⇒ *Moyens de subsistance durables, environnement et ressources naturelles*

Création d'actifs pour les communautés et les ménages

43. Les activités VCT se dérouleront sur une période de six mois et concerneront 630 000 bénéficiaires¹⁷ par an, l'objectif étant de créer ou de remettre en état des actifs pour les communautés et les ménages. Les membres valides des ménages ciblés devront travailler en moyenne 21 jours par mois afin de pouvoir recevoir une aide qui couvrira 85 pour cent des besoins caloriques de la famille. La distribution de l'aide alimentaire dans le cadre d'activités VCT répondra aux normes de travail habituelles. Les personnes vivant dans des zones à très forte insécurité alimentaire qui ne sont pas capables de participer à des activités VCT contraignantes ou n'ont pas accès à la nourriture participeront à des activités VPF ou recevront des produits alimentaires en régime de distribution générale.
44. Les activités VCT seront organisées dans les districts reculés exposés à l'insécurité alimentaire i) ayant difficilement accès aux marchés et où les programmes espèces contre travail ne sont pas opérationnels; ii) de taille insuffisante pour être en mesure de répondre aux besoins des communautés; ou iii) où les bénéficiaires préfèrent une assistance sous forme de vivres, ou encore une combinaison de vivres et d'espèces.

¹⁷ 105 000 participants aux activités VCT.



45. La plupart des activités VCT ont déjà été définies et comprennent, entre autres, la réparation des routes et des infrastructures d'irrigation en collaboration avec le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation, le Ministère de la réhabilitation et du développement rural, le Bureau des Nations Unies pour les services aux projets (UNOPS), le Comité d'avancement rural du Bangladesh et d'autres partenaires.
46. De nouveaux projets seront conçus en consultation avec les CDC. Les activités VCT permettront d'éviter l'interruption des activités agricoles, et se dérouleront surtout lors de la période de soudure qui précède la récolte (période caractérisée par une pléthore de main-d'œuvre disponible, de bonnes conditions climatiques et des besoins alimentaires accrus). Des fonds sont inscrits au budget pour fournir des outils et des matériaux de construction en complément de l'aide alimentaire. Aucune distribution d'aide alimentaire n'interviendra pendant les récoltes à moins que cela ne soit absolument nécessaire.
47. Les programmes de protection de l'environnement et de reboisement menés dans le cadre du GAIN (*Green Afghanistan Initiative*) comprendront une combinaison d'activités VCT, VPF et d'activités génératrices de revenu durable: i) la création de pépinière et le reboisement; les pépinières seront la propriété des communautés et des associations féminines, qui distribueront les jeunes arbres aux écoles dans le cadre de la campagne "adoptez un arbre" et les vendront sur le marché; ii) en coopération avec la FAO, l'UNICEF et le Ministère de l'éducation, des programmes de sensibilisation à l'environnement, et iii) l'aménagement des bassins versants en vue de renforcer la sécurité alimentaire; des essences autochtones seront plantées le long des berges et des réservoirs afin de réduire l'érosion et l'envasement; des haies vives seront établies pour réduire l'érosion et l'évaporation, et accroître la production vivrière.
48. Pour ce volet environnement, le PAM, qui sert d'agent administratif du GAIN au titre d'un accord de programmation conjointe des Nations Unies, travaillera en partenariat avec différents ministères, organismes des Nations Unies et ONG.
49. Le PAM continuera de faire appel aux ministères, aux ONG et aux consultants locaux pour disposer des compétences techniques requises pour les activités VCT. Les crédits disponibles au titre des autres coûts opérationnels directs (ODOC) et des fonds d'affectation spéciale serviront à financer les équipements et les matériaux. Des normes minimum en matière de contrôle de qualité ont été introduites en 2005 afin de veiller à ce que les projets soient techniquement valables.

⇒ *Formation professionnelle visant à restaurer les moyens de subsistance et à renforcer les capacités*

50. La formation professionnelle se déroulera sur une période de six mois et concernera 120 000 bénéficiaires¹⁸ par an. Elle est en général organisée à temps partiel: les stagiaires peuvent donc subvenir à 44 pour cent de leurs besoins caloriques grâce à l'aide alimentaire reçue. Les activités amélioreront le capital de production des communautés en permettant aux personnes handicapées, aux jeunes ayant abandonné l'école, aux veuves et à d'autres d'acquérir des compétences exploitables; 70 pour cent des participants seront des femmes et des jeunes filles.
51. Les activités seront basées sur des études de marché préalables, y compris des études du marché du travail, réalisées avec l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Comité de secours international et pratiqueront dans un premier temps la technique d'assistance pédagogique en cascade afin de créer au niveau national les compétences nécessaires pour

¹⁸ 100 000 participants aux activités VPF.



former les formateurs. Si nécessaire, les agents de la fonction publique et les ONG qualifiées fourniront des conseils techniques et des services d'appui, et assureront le contrôle de la qualité. Le personnel du PAM sur le terrain vérifiera la participation des communautés à la conception des programmes de formation et la sélection des bénéficiaires au moyen d'évaluations régulières des activités de formation, qui serviront d'enseignement aux expériences suivantes et aideront à définir les meilleures pratiques. Des directives sur la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des projets seront adaptées et mises à jour en conséquence.

52. Les stagiaires conserveront au moins 50 pour cent du produit de la vente de leurs produits et seront encouragés, à économiser ces sommes et à les investir dans l'achat de biens d'équipement à la fin de leur formation. La formation professionnelle ira de pair avec les services de microcrédit, parmi lesquels le Mécanisme d'appui et d'investissement pour le microfinancement en Afghanistan¹⁹.

⇒ *Éducation et santé*

Activités "vivres pour l'éducation", destinées à augmenter les taux de scolarisation et à améliorer l'état nutritionnel

53. Chaque année, 1,5 million d'écoliers et d'écolières vivant dans des districts exposés à l'insécurité alimentaire et présentant de mauvais indicateurs en matière d'éducation, recevront des rations alimentaires. Les activités vivres pour l'éducation (VPE) comportent trois volets:
- Alimentation scolaire sur place: 1,5 million d'enfants, y compris les 260 000 enfants fréquentant les écoles communautaires des villages reculés recevront une ration quotidienne de biscuits enrichis pendant l'année scolaire²⁰ dans le but d'accroître et de maintenir le taux de scolarisation et de soulager la sensation de faim chez les enfants dans l'immédiat;
 - Rations à emporter: dans les zones frappées par l'insécurité alimentaire et difficiles d'accès, 450 000 écoliers recevront de la farine de blé pour compenser les coûts d'opportunité pour les ménages et, partant, maintenir le taux de scolarisation et le statut nutritionnel. Les rations varieront selon les difficultés d'accès et le degré d'insécurité alimentaire: les enfants vivant dans les zones où l'hiver est particulièrement rude recevront 50 kilogrammes de farine de blé avant l'hiver, ainsi qu'à leur retour à l'école au printemps. Le prépositionnement de stocks de farine de blé à distribuer sous forme de rations scolaires à emporter permettra de renforcer le filet de sécurité alimentaire dans les zones exposées à des conditions climatiques extrêmes et ne disposant pas d'accès aux marchés;
 - Incitations pour les filles: afin d'augmenter et de maintenir les taux de scolarisation, 400 000 filles recevront chaque année (selon le niveau de scolarisation et de sécurité alimentaire) quatre à sept rations de 3,7 kilogrammes d'huile alimentaire.

¹⁹ Un des programmes nationaux prioritaires qui fournit des services financiers de microcrédit aux personnes vulnérables telles que les femmes, les handicapés et les travailleurs pauvres.

²⁰ L'année scolaire dure de sept à neuf mois selon les localités, les conditions climatiques et l'accès.



Construction et remise en état d'écoles

54. Les programmes d'éducation communautaire mis en place en 2004 par le Ministère de l'éducation et l'UNICEF dans les zones reculées dépourvues d'écoles ont fait augmenter la demande d'établissements scolaires dans les districts les plus pauvres exposés à l'insécurité alimentaire. Par contre, le manque de salles de classe, de murs d'enceinte et de latrines dans les écoles a empêché la scolarisation des filles. Dans le but d'accroître l'accès à l'éducation des pauvres et de réduire les inégalités entre les garçons et les filles, 90 écoles en dur comptant trois salles de classe seront construites chaque année à peu de frais. Les communautés remettront en état ou agrandiront une moyenne de 120 écoles par an, par le biais d'activités VCT soutenues par le Ministère de l'éducation et l'UNICEF (qui fournira à tous les chantiers, l'eau et l'assainissement, et assurera une formation en matière d'hygiène et de santé). Les 260 000 enfants ciblés par ce programme sont également inclus dans le programme d'alimentation scolaire.

Formation et mobilisation des enseignants

55. Le nombre d'enseignants qualifiés disponibles ne parvient pas à suivre l'augmentation des taux de scolarisation, surtout dans les zones rurales. Pour accroître l'accès à une éducation de qualité, le PAM contribuera à la formation de 14 000 enseignants par an par le biais d'une distribution d'une ration mensuelle d'huile alimentaire. Les stagiaires comprennent 3 000 enseignantes femmes des écoles communautaires qui recevront une formation en cours de service concernant les nouveaux programmes scolaires, et 12 000 enseignants destinés à être formés et affectés dans des zones reculées; 70 pour cent des bénéficiaires ciblés seront des femmes.

Formation en matière d'alphabétisation fonctionnelle

56. Le PAM appuiera la campagne d'alphabétisation fonctionnelle des Nations Unies (figurant dans l'UNDAF) en fournissant une aide à 67 000²¹ personnes analphabètes par an, dont 70 pour cent de femmes, uniquement dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire. Des rations familiales, couvrant 44 pour cent des besoins caloriques, seront distribuées 21 jours par mois pendant six mois.
57. L'appui du PAM dépendra des apports de l'UNICEF, de l'UNESCO et du Ministère de l'éducation, en particulier pour ce qui concerne la fourniture de matériel normalisé et de manuels scolaires, les tests, le personnel et le renforcement des compétences. L'apprentissage de la lecture et de l'écriture sera complété par une formation permettant l'acquisition de compétences pratiques

Éducation en matière de sécurité alimentaire et jardins scolaires

58. L'alliance entre le PAM, la FAO et l'UNICEF permet d'établir des passerelles entre les volets jardins scolaires et cantines scolaires et l'éducation de base en matière de sécurité alimentaire. La combinaison entre l'apprentissage du jardinage et la production des jardins scolaires devrait permettre de renforcer la sécurité alimentaire des ménages, tout en favorisant l'éducation universelle. En 2004, 13 jardins scolaires pilotes ont été créés, et 500 autres sont prévus pour 2005. Dans le cadre de l'IPSR 10427.0, le PAM, la FAO et l'UNICEF élargiront les programmes de jardins scolaires et d'éducation en matière de sécurité alimentaire à 2 000 écoles; un nouveau programme d'étude comprendra un volet sur la sécurité alimentaire et la sensibilisation à l'environnement. La FAO prendra en

²¹ 402 000 bénéficiaires par an.



charge la fourniture de l'outillage, le soutien technique et la formation. L'UNICEF et le Ministère de l'éducation seront chargés de la mise au point du matériel didactique. Les activités seront mises en oeuvre par le Ministère, liées au programme GAIN et gérées par des "comités des jardins scolaires" locaux.

Campagne de déparasitage

59. Le PAM aidera le Ministère de l'éducation, le Ministère de la santé publique et l'UNICEF à mettre en oeuvre du volet santé scolaire du programme de l'UNDAF intitulé "écoles en bonne santé/santé à l'école". Le PAM s'attachera particulièrement à renforcer les compétences des différents départements ministériels dans le domaine de la planification, de la mise en oeuvre et de la coordination de la campagne; 150 employés du ministère deviendront cadres formateurs et seront chargés de la formation des responsables pour la santé scolaire dans 8 000 écoles et centres d'apprentissage. La formation couvrira la sensibilisation aux questions de santé, de nutrition et d'acquisition de compétences pratiques. L'UNICEF, de son côté, fournira des comprimés vermifuges pour 5 millions d'enfants par an.

Aide aux tuberculeux et à leurs familles

60. Pour compenser les coûts d'opportunité supportés par les malades et ceux qui s'occupent d'eux et afin de prévenir la prise irrégulière ou l'abandon du traitement, le PAM distribuera des rations alimentaires familiales à 400 000 tuberculeux par an²² dans le cadre du programme de prise de traitement de courte durée sous surveillance directe (DOTS) en collaboration avec le Ministère de la santé publique et en partenariat avec l'OMS et les ONG.

Enrichissement de la farine en vue d'améliorer la santé publique

61. L'enrichissement de la farine de blé, associé à un volet éducatif et à une production diversifiée, est considéré comme une action sanitaire importante pour les carences en fer et autres micronutriments, particulièrement chez les femmes en âge de procréer.
62. Le PAM a démarré un petit projet pilote d'enrichissement de la farine dans 20 meuneries de Kaboul et du Badakhshan. Pour élargir cette action limitée, il appuie l'enrichissement de la farine à grande échelle dans les meuneries commerciales de Kaboul, Mazar-i-Sharif, Kandahar et Kunduz en coopération avec le Ministère de la santé publique et d'autres partenaires. La production devrait passer de 30 000 tonnes en 2006 à 300 000 tonnes en 2008. Les équipements nécessaires (microdoseurs)²³ et les mélanges tout prêts ont été inscrits au budget de l'IPSR.
63. Dès que la production locale de farine de blé enrichie aura commencé, la mouture et l'enrichissement de la farine destinée aux activités régulières seront transférés des pays voisins en l'Afghanistan.
64. Le Ministère de la santé publique amendera, le cas échéant, la législation régissant l'enrichissement des aliments, fixera des normes minimales et créera un organe régulateur. Il assurera la promotion de l'enrichissement en réduisant les taxes à l'importation sur les mélanges tout prêts et en prévoyant d'autres mécanismes incitatifs. L'UNICEF et le PAM fourniront du matériel de laboratoire et veilleront à ce que les fonctionnaires gouvernementaux reçoivent une formation sur le contrôle de la qualité.

²² 240 000 bénéficiaires.

²³ Matériel utilisé pour l'enrichissement de la farine en micro nutriments.



Bénéficiaires et assortiment alimentaire

65. Le tableau 1 récapitule les catégories de bénéficiaires par composante du programme.

Type d'interventions	Hommes	Femmes	Total
Assistance aux PDI	39 375	35 625	75 000
Aide d'urgence	189 000	171 000	360 000
Aide aux tuberculeux	342 000	378 000	720 000
VCT	1 039 500	850 500	1 890 000
Alimentation scolaire (sur place)	855 000	645 000	1 500 000
Alimentation scolaire (rations à emporter)	256 500	193 500	450 000
Alimentation scolaire (incitation pour les filles)*	0	400 000	400 000
Formation des enseignants	21 000	21 000	42 000
Alphabétisation fonctionnelle	570 000	630 000	1 200 000
Formation professionnelle	171 000	189 000	360 000
Total	3 483 375	3 113 625	6 597 000

* Les jeunes filles qui reçoivent de l'huile sont exclues du nombre total de bénéficiaires pour éviter un double comptage.

66. Le tableau 2 présente l'assortiment alimentaire selon les différentes activités. La mouture de la farine de blé et son enrichissement se feront sur place ou au Pakistan, au moyen de mélange tout prêt contenant de la vitamine A, de la vitamine B complexe, de l'acide folique et du fer. L'huile végétale sera enrichie en vitamines A et D. Les biscuits seront enrichis en vitamines A, B1, B2, C, niacine, acide folique, calcium, fer et zinc. Le sel acheté sur place est du sel iodé.

Type d'interventions	Farine de blé	huile	Légumi- neuses	Sel iodé	Biscuits	calories/par jour/par personne
Aide aux PDI *	450	30	50	5	0	2 008
Aide d'urgence*	450	30	50	5	0	2 008
Aide aux tuberculeux*	238	18	38	5	0	1 120
VCT *	400	25	50	5	0	1 789
Alimentation scolaire (sur place)	0	0	0	0	100	440
Alimentation scolaire (rations à emporter)	50–100 kg/an	0	0	0	0	N/A
Alimentation scolaire (incitation pour les filles)	0	3 700	0	0	0	N/A
Formation des enseignants	0	3 700	0	0	0	N/A
Alphabétisation fonctionnelle*	200	15	30	5	0	933
Formation professionnelle*	200	15	30	5	0	933

* Taille moyenne des ménages = 6 personnes

²⁴ Voir Annexe V.



67. Le tableau 3 présente les besoins totaux de produits alimentaires pour 6,6 millions de bénéficiaires pendant 36 mois.

TABLEAU 3. BESOINS TOTAUX DE PRODUITS ALIMENTAIRES POUR TROIS ANS (tonnes)							
Type of intervention	Nombre moyen de jours d'alimentation/ par an	Blé*	Huile	Légumi- neuses	Sel iodé	Biscuits	Total
Aide aux PDI	365	12 635	821	1 369	137	0	14 962
Aide d'urgence	60	9 811	648	1 080	108	0	11 647
Aide aux tuberculeux	240	41 535	3 110	6 566	864	0	52 076
VCT	126	96 152	5 954	11 907	1 191	0	115 203
Alimentation scolaire (sur place)	190	0	0	0	0	85 500	85 500
Alimentation scolaire (rations à emporter)	NA	163 523	0	0	0	0	163 523
Alimentation scolaire (incitation pour les filles)**	NA	0	26 640	0	0	0	26 640
Formation des enseignants	NA	0	1 088	0	0	0	1 088
Alphabétisation fonctionnelle	126	30 554	2 268	4 536	756	0	38 114
Formation professionnelle	126	9 159	680	1 361	227	0	11 427
Total		363 369	41 209	26 819	3 283	85 500	520 180

* Les bénéficiaires recevront de la farine de blé comme indiqué dans le tableau des rations. Toutefois, l'enrichissement et la mouture de la farine de blé se feront en Afghanistan et au Pakistan. Le PAM devra donc acheter ou utiliser le blé; un taux d'extraction moyen de 97,5 pour cent a été utilisé pour calculer les besoins en blé.

** Les filles recevant de l'huile sont exclues du nombre total de bénéficiaires pour éviter un double emploi.

Sélection des activités et mécanismes d'approbation des activités

68. Les critères de sélection différeront selon les principales composantes et les types d'intervention, mais tous les projets doivent remplir les conditions suivantes:

- cadrer avec les orientations du gouvernement et les objectifs nationaux de développement, ainsi qu'avec les objectifs, politiques et procédures du PAM;
- cibler les zones les plus exposées à l'insécurité alimentaire et, dans certains cas, les sous-groupes les plus vulnérables vivant dans ces zones;
- être mis en oeuvre dans les zones où l'aide alimentaire présente un avantage comparatif et constitue le type d'intervention préféré par les personnes qui en ont besoin;
- être conçus, approuvés et mis en oeuvre avec la plus grande participation possible des communautés elles-mêmes;
- présenter le meilleur rapport entre les coûts et les bénéfices, et permettre des économies d'échelle suffisantes pour justifier les coûts de transfert de l'aide alimentaire par rapport à d'autres types d'intervention; et
- démontrer que les communautés et les participants bénéficieront directement des produits du projet, et que ces produits permettront d'améliorer de façon durable la santé, la nutrition et les moyens de subsistance; enfin, que les bénéficiaires conserveront durablement la propriété des produits obtenus.



69. L'IPSR 10427.0 prévoit certaines activités et des partenaires pour les mettre en oeuvre. Dans certains cas, les communautés pourront proposer des projets non prévus dans l'IPSR, mais conformes à ses objectifs. Ces propositions seront alors évaluées par un comité chargé d'approuver les projets.
70. La collaboration entre les différents partenaires sera fondée sur des lettres d'entente ou des mémorandums d'accord qui spécifieront les tâches et les obligations respectives (contributions de chaque partenaire, calendriers de mise en oeuvre, besoins de suivi et d'établissement de rapports, indicateurs de performance objectifs).

Arrangements institutionnels et sélection des partenaires

71. Conformément à l'objectif des Nations Unies qui est de renforcer sa présence politique et ses activités de développement, le PAM disposera d'un bureau de pays à Kaboul, de six bureaux et bureaux auxiliaires locaux à des endroits stratégiques. Pour des raisons d'économie, il partagera des locaux avec d'autres organismes des Nations Unies toutes les fois où cela sera possible.
72. Le Ministère de l'économie sera l'organisation de contrepartie du PAM chargée de la coordination entre les ministères techniques et entre les différents secteurs. Le dialogue technique et l'étude de dispositifs opérationnels se poursuivront avec les ministères compétents.
73. la FAO, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le HCR, l'UNICEF, l'UNOPS, le PAM et l'OMS ont déterminé les domaines d'activité conjointe, en particulier en matière de santé, d'éducation, d'environnement et d'agriculture. La coopération se poursuivra également avec les institutions de Bretton-Woods, sous forme de travaux de recherche commun et d'appui à la formulation des politiques nationales.
74. Le PAM collaborera avec des ONG à but non lucratif disposant de compétences et d'expérience en matière de partenariat, et encouragera la collaboration avec des organisations susceptibles d'apporter une valeur ajoutée, un savoir-faire supplémentaire ou des fonds de contrepartie, et qui pourront également assumer une part des risques encourus.

Renforcement des capacités

75. Depuis 2002, le PAM a contribué activement au renforcement des compétences au niveau institutionnel et communautaire, et cette pratique continuera de faire partie intégrante de ses programmes; il détachera du personnel et fournira, principalement aux ministères homologues une assistance technique et une formation dans les domaines suivants: sécurité alimentaire, analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV), gestion, suivi et évaluation des projets, achat de denrées alimentaires.
76. L'ACV est essentielle pour l'élaboration des politiques et les interventions alimentaires et non alimentaires. Le PAM continuera d'aider le gouvernement à évaluer et à suivre la sécurité alimentaire des populations, notamment grâce à l'évaluation nationale des risques et de la vulnérabilité. Au cours des trois prochaines années, le PAM dispensera au personnel des ministères compétents des formations sur les méthodes d'évaluation, la collecte et la gestion des données, l'analyse et la cartographie.
77. Le PAM poursuivra le transfert de ses responsabilités de gestion et de mise en oeuvre au personnel du Ministère de l'éducation; à cette fin, des unités chargées de la coordination de l'aide alimentaire et associées aux bureaux du PAM seront créées à l'échelle provinciale.



Le PAM continuera de détacher du personnel et de dispenser des formations, et soutiendra le Ministère dans sa campagne d'alphabétisation.

78. Afin de renforcer le rôle des femmes dans société, le PAM assurera une formation et fournira de l'équipement au Ministère de la condition féminine, afin que les fonctionnaires des ministères puissent à leur tour dispenser une formation dans les domaines suivants: alphabétisation, santé, nutrition, création de pépinières dans le cadre d'activités VCT, et de l'initiative GAIN, et accès des femmes à l'emploi.
79. En appui au développement du marché céréalier et aux achats locaux de blé, le PAM assurera une formation pour les négociants céréaliers portant sur les normes de qualité, les procédures d'appels d'offres et l'exécution des contrats. Il appuiera également le projet pilote de la FAO pour l'entreposage des céréales en silos métalliques et mettra en place un système d'information sur les marchés céréaliers nationaux en collaboration avec les ministères, la FAO et la Commission européenne

Dispositifs logistiques

80. La logistique demeure difficile en Afghanistan: les couloirs d'approvisionnement sont fort nombreux, les problèmes de sécurité persistent, le relief est hostile et les conditions climatiques sont souvent dures, particulièrement en hiver où le prépositionnement de stocks est indispensable pour que les vivres parviennent bien aux communautés.
81. Environ 50 pour cent des vivres transiteront par les ports du Pakistan, d'où ils seront acheminés vers les centres de transit du PAM situés à Quetta et Peshawar. Le couloir iranien est utilisé principalement pour l'approvisionnement en biscuits. Les denrées alimentaires achetées au Kazakhstan seront expédiées par la route vers le centre de transit du PAM à Termez, (Ouzbékistan). Les cargaisons de biscuits destinées au nord et au centre de l'Afghanistan transitent également par Termez. Une fois arrivés aux centres de transit régionaux, les produits sont chargés sur des camions afghans à la frontière pour être acheminés vers les entrepôts du PAM. Les possibilités de réduire les coûts en augmentant les livraisons directes et en réduisant l'entreposage dans les pays voisins seront étudiées.
82. Des camions appartenant au secteur privé assureront le transport des denrées alimentaires des ports jusqu'aux centres de transit et aux points de livraison avancés (PLA). Cent soixante camions du PAM sont mis à disposition dans les bureaux régionaux afin de suppléer aux insuffisances des opérateurs commerciaux dans les zones difficiles d'accès. Ce parc joue un rôle essentiel en permettant une action immédiate, ainsi qu'une stabilisation des tarifs de transport. Les camions du PAM et des transporteurs privés achemineront les produits alimentaires des PLA jusqu'aux points de distribution finale (PDF), situés au plus près des bénéficiaires.
83. Le Système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits (COMPAS) est en place dans tous les centres de transit extérieurs et les bureaux régionaux. Les données sont centralisées au bureau de pays à Kaboul afin de permettre le suivi des produits jusqu'aux bénéficiaires.
84. La collaboration se poursuivra avec les autorités afghanes, en particulier avec le Ministère des transports pour ce qui concerne l'entreposage, les contrats et les tarifs de transport, ainsi que le suivi des produits.
85. Les achats locaux de céréales seront augmentés, à condition que des fonds soient disponibles. Le PAM prévoit d'acheter 20 000 tonnes de céréales chaque année aux associations d'agriculteurs. Les achats pourront également se faire au Pakistan ou au Kazakhstan si les ressources en espèces le permettent. Le sel iodé sera acheté sur place.



86. Les coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM) sont établis dans l'hypothèse que 65 pour cent des produits transiteront par le Pakistan²⁵ et 20 pour cent par l'Iran; le reste sera acheté sur place ou dans les pays voisins. Les coûts de TTEM ont été révisés à la hausse (31 dollars supplémentaires par tonne) pour tenir compte de l'extension de l'assistance aux localités reculées, de l'augmentation des prix du carburant, et d'une demande accrue pour les services des transporteurs privés. Ces coûts prévisionnels seront ajustés tous les 6 mois, ou aussi souvent que la situation changera.

Suivi et évaluation

87. La nouvelle équipe au PAM chargée de la gestion, de l'évaluation et de l'examen des projets en Afghanistan mesurera les résultats des interventions et appuiera les bureaux locaux; elle évaluera les programmes, les projets et les activités, et procédera à un audit des pratiques administratives et financières afin d'optimiser l'impact de l'aide alimentaire.
88. Pour le suivi et l'évaluation, les méthodes de gestion axée sur les résultats et l'approche commune en matière de suivi et d'évaluation seront pris en compte. Le suivi des résultats à court et à plus long terme et de la sécurité alimentaire sera assuré par les moyens suivants:
- des liste de contrôle des résultats à plus long terme, et des indicateurs opérationnels tels que le nombre de bénéficiaires et les conditions d'entreposage des vivres; les informations obtenues seront saisies dans une base de données et utilisées pour établir des rapports réguliers permettant d'adapter la mise en oeuvre des programmes;
 - le suivi régulier de la mise en oeuvre des projets et de leur impact, complété par une évaluation périodique de certains projets; le suivi des résultats à plus long terme sera réalisé par des consultants indépendants, ou par des ONG engagées à cette fin;
 - la compilation de données secondaires provenant du gouvernement, des ONG ou des agences des Nations Unies et portant sur la sécurité alimentaire vue à travers les moyens de subsistance, les enquêtes nutritionnelles au niveau national, les taux d'infection helminthique et de tuberculose, les estimations des récoltes et des disponibilités alimentaires réalisées conjointement par le PAM et la FAO, ou l'évaluation nationale des risques et de la vulnérabilité;
 - l'ACV; et
 - des examens en milieu d'année réalisés conjointement avec le gouvernement et les autres parties prenantes.
89. Une enquête de base sera effectuée en 2006 pour les activités relevant de l'Objectif stratégique 2. Une évaluation à mi-parcours est prévue en 2007.

Mesures de sécurité

90. La sécurité demeurera fragile au moins jusqu'à la fin de l'année 2005; dans la plupart des zones d'intervention, la phase officielle de sécurité oscille régulièrement entre les niveaux trois et cinq. Le Département des Nations Unies chargé de la sécurité et de la sûreté et l'Équipe de gestion de la sécurité à l'échelle du pays coordonnent la gestion des questions de sécurité. Les fonctionnaires du PAM responsables de la sécurité sur le terrain donnent des conseils, organisent des ateliers de sensibilisation aux questions de sécurité et veillent à ce que les bâtiments et les parcs de véhicules soient en conformité avec les normes minimales de sécurité applicables aux opérations (MOSS).

²⁵ Produits alimentaires arrivant dans les ports du Pakistan ou achetés dans ce pays.



91. Le budget consacré à la sécurité est proportionnel aux risques encourus par le personnel: il englobe les services de l'Unité de protection des Nations Unies, le renforcement de la sécurité des bâtiments, l'installation de couvertures de protection balistique et de matériel de télécommunications, la construction de *bunkers* et de pièces sécurisées, ainsi que divers autres éléments nécessaires à l'application des normes MOSS, tels que les nombreuses escortes requises pour les missions de terrain. Ces mesures seront assouplies dès que cela sera possible.

Stratégie de retrait

92. Le programme du gouvernement (à assise financière) visant à promouvoir l'emploi et à développer le secteur privé devrait améliorer l'accès aux revenus, au microcrédit et à la nourriture, à condition qu'il soit appliqué avec suffisamment d'envergure. En réalité, près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté pour ce qui concerne la consommation (94 dollars par an) et est incapable de subvenir à ses besoins alimentaires quotidiens; par conséquent, ce programme ne devrait pas avoir d'impact mesurable avant plusieurs années, lorsqu'il aura pu être élargi à toutes les zones rurales exposées à l'insécurité alimentaire. Les catastrophes naturelles risquent également de compromettre le redressement. Il ne serait donc pas réaliste de proposer une stratégie de retrait total à la fin de l'IPSR 10427.0: le PAM réduira progressivement son assistance en fonction de l'expansion de l'activité économique et de l'amélioration des indicateurs sociaux, particulièrement de la sécurité alimentaire.
93. Les interventions d'aide alimentaire seront évaluées au moins deux fois par an en coopération avec le gouvernement et les autres partenaires. Lorsqu'il sera établi que l'aide alimentaire n'est plus nécessaire, ou qu'elle ne constitue plus l'outil approprié; elle sera réduite ou interrompue progressivement.

Mécanismes d'intervention en cas de situations imprévues

94. Des plans prévisionnels d'intervention en cas de catastrophes de petite ou moyenne ampleur, dont la fréquence a augmenté au cours de la dernière décennie, sont établis régulièrement en consultation avec le gouvernement et les partenaires. Une provision destinée à des interventions de secours limitées est prévue dans l'IPSR. Ces ressources seront utilisées après une évaluation conduite avec les organes de contrepartie du gouvernement. Le PAM continuera à prépositionner des stocks alimentaires avant l'hiver.
95. Si les ressources en espèces le permettent, les achats locaux de produits et le recours aux outils fournis par l'examen des procédures de l'Organisation garantiront la continuité des approvisionnements alimentaires et permettront de conserver un stock d'intervention immédiate.

RECOMMANDATION

96. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver l'IPSR 10427.0, conçue pour venir en aide à 6,6 millions de personnes pendant 36 mois, du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008; le coût des produits alimentaires s'élève à 172 592 240 millions de dollars; le coût pour le PAM est de 360 208 291 millions de dollars.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen (par tonne)	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits ¹			
– Blé	363 370	176 93	64 291 054
– Huile végétale	41 209	872 33	35 947 847
– Légumineuses	26 819	297 02	7 965 779
– Sel iodé	3 282	80 00	262 560
– Biscuits	85 500	750 00	64 125 000
Total, produits	520 180	331 79	172 592 240
Transport extérieur			32 037 886
Total TTEM			64 986 087
Autres coûts opérationnels directs			12 127 193
Total, coûts opérationnels directs			281 743 406
B. Coûts d'appui directs			54 899 857
C. Coûts d'appui indirects (7 pour cent des coûts directs totaux)			23 565 028
Coût total pour le PAM			360 208 291

¹Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. Le contenu peut varier en fonction des disponibilités.



ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECT (DOLLARS)	
Dépenses de personnel	
Administrateurs internationaux	15 095 370
Administrateurs nationaux	2 895 375
Personnel national des services généraux	122 000
Assistance temporaire	162 566
Heures supplémentaires	148 713
Incitations (prime de risque, repos et récupération)	7 389 512
Consultants internationaux	
Volontaires des Nations Unies	3 225 000
Voyages officiels du personnel	2 139 524
Formation et perfectionnement du personnel	447 720
Total partiel	41 625 780
Dépenses de bureau et autres coûts récurrents	
Location des locaux	1 770 964
Services collectifs (général)	984 601
Fournitures de bureau	583 040
Communications et services TI	1 387 140
Assurance	46 392
Réparation et entretien du matériel	565 195
Coûts d'entretien et d'exploitation des véhicules	1 410 511
Autres dépenses de bureau	1 979 432
Service des organisations des Nations Unies	816 950
Total partiel	9 544 227
Matériel et autre frais fixes	
Véhicules	1 350 000
Matériel TC/TI	2 239 511
Mobilier, outils et matériel	140 340
Total partiel	3 729 851
TOTAL COÛTS D'APPUI DIRECT	54 899 857



ANNEXE III: CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR AFGHANISTAN 10427.0

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et facteurs de risques
<p>Impact</p> <p>Contribution à la mise en œuvre du Cadre national de développement et de l'UNDAF en créant un environnement favorable aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire des ménages par le biais de l'aide alimentaire et du renforcement des capacités du gouvernement.</p>	<p>Changements positifs dans la sécurité alimentaire des ménages et dans leurs moyens de subsistance.</p>	<p>L'environnement politique et la sécurité continueront de s'améliorer.</p> <p>Changement dans la politique gouvernementale.</p> <p>Les engagements des donateurs sont respectés.</p>
OS 1: Sauver des vies humaines dans les situations de crise		
<p>Résultats à plus long terme</p> <p>1.1. Taux brut de mortalité réduit ou stabilisé dans les zones d'intervention du PAM sujettes à des catastrophes récurrentes.</p>	<p>Nombre de morts au sein des populations identifiées (1 000/ mois) pendant les situations d'urgence.</p>	<p>Le taux de mortalité des enfants a été inclus dans les enquêtes nutritionnelles ou les systèmes de surveillance sanitaire.</p>
<p>Résultats à court terme</p> <p>1.1 Fourniture en temps voulu de produits alimentaires aux populations exposées à l'insécurité alimentaire dans les zones affectées par des catastrophes.</p> <p>1.2. Accès accru aux produits alimentaires pour les populations exposées à une insécurité alimentaire grave dans les zones affectées par des catastrophes.</p>	<p>Nombre de bénéficiaires recevant l'aide alimentaire du PAM, ventilé par catégories de projet, par groupe d'âge et par sexe.</p> <p>Pourcentage de distributions alimentaires générales réalisé plus de sept jours après la date prévue.</p> <p>Quantité de produits alimentaires distribuée, ventilée par catégories de projet, par produit et par période.</p>	<p>Accès aux PLA entravé par la topographie ou par des conditions climatiques extrêmes, obligeant à utiliser d'autres moyens de transport.</p> <p>Pas de rupture d'approvisionnement.</p> <p>Les routes principales et secondaires ne sont pas touchées par les inondations, les éboulements de terrain et la neige.</p> <p>Vivres prépositionnés dans les zones risquant d'être bloquées par la neige avant la fin d'octobre.</p>
OS 2: Protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise et renforcer la résistance aux chocs		
<p>Résultats à plus long terme</p> <p>2.1 Capacité accrue des groupes vulnérables, y compris les PDI, à gérer les chocs et à subvenir à leurs besoins alimentaires.</p>	<p>Proportion des dépenses alimentaires des ménages consacrées à la diversification du régime alimentaire.</p> <p>Proportion des ménages tirant des avantages des actifs créés ou des compétences acquises.</p>	<p>La population ciblée participe à l'identification, la planification, la mise en œuvre et l'entretien des activités de projets et des actifs créés.</p> <p>Les engagements pris par les autres partenaires sont respectés.</p>



ANNEXE III: CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR AFGHANISTAN 10427.0

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et facteurs de risques
		La sécurité continue de s'améliorer.
<p>Résultats à court terme</p> <p>2.1. Les bénéficiaires ciblés des groupes vulnérables participent à la création d'actifs appuyés par l'aide alimentaire et aux activités génératrices de revenus, avec un accent sur la conservation de l'environnement.</p> <p>2.2. Distribution en temps utile de produits alimentaires aux bénéficiaires ciblés appartenant à la catégorie des PDI, sous réserve de l'évolution prochaine de la situation.</p>	<p>Nombre de bénéficiaires participants aux activités de création de filet de sécurité et aux activités génératrices de revenus, ventilé par sexe.</p> <p>Nombre de PDI recevant l'aide alimentaire du PAM.</p> <p>Nombre et types d'actifs créés.</p> <p>Nombre et types de formation organisée pour générer des revenus.</p> <p>Quantité d'aide alimentaire distribuée, ventilée par catégorie de projet et par produit.</p> <p>Pourcentage de femmes occupant des postes de responsabilité dans les comités de gestion des produits alimentaires.</p>	<p>Pas de rupture d'approvisionnements importante</p> <p>Les partenaires respectent leurs engagements.</p> <p>Retards dans la livraison de l'aide alimentaire aux bénéficiaires.</p> <p>La sécurité continue de s'améliorer.</p> <p>Certaines zones sont inaccessibles.</p>
OS3: Appuyer l'amélioration de l'état nutritionnel et sanitaire des enfants, des mères et des autres groupes vulnérables		
<p>Résultats à plus long terme</p> <p>3.1. Réduction importante du nombre de tuberculeux.</p> <p>3.2. Sensibilisation et participation des communautés aux activités de prévention sanitaire et de nutrition.</p> <p>3.3. Réduction importante du taux d'infections helminthiques.</p> <p>3.4. Disponibilités accrues de farine de blé produite et enrichie localement.</p>	<p>Nombre de malades tuberculeux menant leur traitement à terme.</p> <p>Reconnaissance par les ministères et les formateurs des capacités des communautés à utiliser les compétences acquises.</p> <p>Taux d'infection helminthique dans la zone ciblée par le PAM.</p> <p>Quantité de farine de blé enrichie produite par an.</p>	<p>Disponibilités de ressources telles que médicaments et personnel qualifié.</p> <p>Informations sur les épidémies de tuberculose.</p> <p>Les autres causes de la malnutrition sont abordées.</p> <p>Disponibilité d'informations de référence.</p>



ANNEXE III: CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR AFGHANISTAN 10427.0

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et facteurs de risques
<p>Résultats à court terme</p> <p>3.1 Fourniture en temps voulu, par le biais d'interventions alimentaires, d'aliments enrichis aux tuberculeux afin de les encourager à mener leur traitement à terme.</p> <p>3.2. Les bénéficiaires ciblés participent à des formations à des fins de sensibilisation sur la nutrition, la santé et le VIH/sida.</p> <p>3.3. Fourniture de comprimés vermifuges aux enfants ciblés dans les programmes bénéficiant de l'aide du PAM.</p> <p>3.4. Soutien technique et financement pour favoriser la production de farine de blé enrichie.</p>	<p>Nombreux tuberculeux recevant l'aide alimentaire du PAM et suivant un traitement.</p> <p>Volume de vivres distribué, par activités et par produit.</p> <p>Nombre de bénéficiaires recevant l'aide alimentaire du PAM par le biais de formation–sensibilisation, ventilé par âge et par sexe.</p> <p>Nombre et type de formations réalisées à des fins de sensibilisation.</p> <p>Nombre d'enfants recevant des comprimés vermifuges, ventilé par âge et par sexe.</p> <p>Soutien technique par type, par montant et financements accordé.</p> <p>Pourcentage des aliments enrichis en micronutriments distribués dans le cadre d'interventions nutritionnelles appuyées par le PAM.</p>	<p>Pas de rupture d'approvisionnements importante.</p> <p>Disponibilité de micronutriments.</p> <p>Les partenaires respectent leurs engagements.</p> <p>Les sensibilités culturelles peuvent avoir une incidence sur les campagnes de sensibilisation des communautés au VIH/sida.</p> <p>La sécurité continue de s'améliorer.</p> <p>Certaines zones sont inaccessibles.</p>
<p>OS4: Favoriser l'accès à l'éducation et réduire les disparités entre les garçons et les filles dans l'accès à l'éducation et la formation</p>		
<p>Résultats à plus long terme</p> <p>4.1. Taux de scolarisation accru chez les écoliers du primaire et meilleur taux d'assiduité dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire où le taux de scolarisation est bas et où les disparités de scolarisation entre garçons et filles sont importantes; soulagement de la sensation de faim des écoliers afin d'améliorer la concentration et l'acquisition de connaissances et réductions des disparités entre garçons et filles dans l'accès à l'éducation primaire.</p> <p>4.2. Amélioration des taux d'alphabétisation et des acquisitions de compétences pratiques pour les adultes pauvres des zones rurales.</p>	<p>Taux de scolarisation brut: nombre de garçons et filles inscrits dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM.</p> <p>Taux de scolarisation net: pourcentage des écoliers et des écolières scolarisés dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM.</p> <p>Taux d'assiduité: pourcentage de garçons et de filles fréquentant l'école au moins pendant 80 pour cent de l'année scolaire dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM.</p> <p>Rapport garçons/filles dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM</p> <p>Idée que se font les enseignants de la capacité de concentration et d'acquisition de connaissances des élèves dans les écoles bénéficiant de programmes d'alimentation scolaire.</p> <p>Nombre de bénéficiaires, ventilé par sexe, menant à terme la formation d'alphabétisation et d'acquisition de compétences pratiques.</p> <p>Volume d'aide alimentaire distribué, par projet.</p>	<p>Centres d'apprentissage et écoles disponibles pour accueillir plus d'enfants.</p> <p>D'autres partenaires fournissent un soutien complémentaire pour améliorer la qualité de l'éducation.</p> <p>Restrictions dues aux sensibilités culturelles ou à l'insécurité concernant l'éducation des filles.</p>



ANNEXE III: CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR AFGHANISTAN 10427.0

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et facteurs de risques
<p>Résultats à court terme</p> <p>4.1 Fourniture en temps voulu de produits alimentaires aux enfants ciblés dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM.</p> <p>4.2. Fourniture en temps voulu de produits alimentaires aux familles comme incitation à renforcer la scolarisation et l'assiduité des garçons et des filles.</p> <p>4.3. Les enseignants participent aux programmes de formation pour les enseignants, surtout les femmes et les personnes enseignant dans des écoles isolées.</p> <p>4.4 Nombre d'écoles construites.</p> <p>4.5 bénéficiaires ciblés participent aux formations en matière d'alphabétisation et d'acquisition de compétences pratiques.</p>	<p>Nombre de garçons et de filles recevant des produits alimentaires dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM.</p> <p>Volume d'aide alimentaire distribué dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM.</p> <p>Nombre de filles recevant des rations à emporter, nombre d'hommes et de femmes recevant une aide alimentaire dans le cadre d'une formation.</p> <p>Volume d'aide alimentaire distribué par projet.</p> <p>Nombre d'enseignants participant au programme de formation.</p> <p>Nombre de bénéficiaires recevant une aide alimentaire du PAM, par sexe.</p> <p>Volume d'aide alimentaire distribué, par projet.</p> <p>Nombre de participants à la construction des l'écoles, par catégorie de bénéficiaires et par sexe.</p> <p>Volume d'aide alimentaire distribué.</p> <p>Volume de produits alimentaires distribué pour l'alphabétisation et la formation pratique, par produit.</p> <p>Nombre de bénéficiaires, par projet et par sexe.</p>	<p>Disponibilité d'eau potable saine et de latrines dans les écoles.</p> <p>Disponibilité de centres d'apprentissage et d'écoles en nombre suffisant pour accueillir plus d'enfants.</p> <p>Disponibilité de ressources en temps voulu.</p>
OS5: Renforcer les capacités des pays à établir et à gérer les résultats des programmes d'aide alimentaire et de réduction de la fin.		
<p>Résultats à plus long terme</p> <p>Capacité accrue d'identification des besoins alimentaires, de développement des stratégies et de mise en oeuvre des programmes alimentaires dans les zones ciblées.</p>	<p>Pourcentage de CDC soumettant des propositions de projets.</p> <p>Pourcentage de contribution gouvernementale sous forme de ressources financières et humaines dans le cadre de la NRVA.</p> <p>Pourcentage de personnes identifiées nécessitant une aide alimentaire qui sont touchées par les programmes réalisés par le gouvernement.</p>	<p>Capacité du gouvernement à retenir le personnel qualifié et formé.</p>
<p>Résultats à court terme</p> <p>Fourniture d'une aide pour renforcer les capacités des organismes du pays participant aux actions d'aide alimentaire et de réduction de la faim.</p>	<p>Nombre d'agents de contrepartie et d'agents des CDC aux niveaux local, régional et national formés dans les programmes bénéficiant de l'aide du PAM.</p> <p>Nombre et type de formations réalisées pour renforcer les capacités du gouvernement.</p>	<p>Pénurie d'agents de la fonction publique qualifiés.</p> <p>Disponibilité de technologies, de matériel et d'outils appropriés .</p> <p>Certaines zones sont inaccessibles.</p>

VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE: JANVIER-DÉCEMBRE 2006

Type d'intervention	Participants			Bénéficiaires			Total bénéficiaires		
	Hommes	femmes	Total	Hommes	femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Assistance aux PDI	7 500	5 000	12 500	31 875	30 625	62 500	39 375	35 625	75 000
Aide d'urgence	12 000	8 000	20 000	51 000	49 000	100 000	63 000	57 000	120 000
Aide aux tuberculeux	9 000	21 000	30 000	76 500	73 500	150 000	85 500	94 500	180 000
VCT	78 750	26 250	105 000	267 750	257 250	525 000	346 500	283 500	630 000
Alimentation scolaire (sur place)	855 000	645 000	1 500 000	-	-	-	855 000	645 000	1 500 000
Alimentation scolaire (rations à emporter)	256 500	193 500	450 000	-	-	-	256 500	193 500	450 000
Alimentation scolaire (incitation pour les filles)**	-	400 000	400 000	-	-	-	-	400 000	400 000
Formation des enseignants	6 500	6 500	13 000	-	-	-	6 500	6 500	13 000
Alphabétisation fonctionnelle	12 000	28 000	40 000	102 000	98 000	200 000	114 000	126 000	240 000
Formation professionnelle	5 400	12 600	18 000	45 900	44 100	90 000	51 300	56 700	108 000
Total	1 242 650	945 850	2 188 500	575 025	552 475	1 127 500	1 817 675	1 498 325	3 316 000

* Les filles recevant de l'huile sont exclues du nombre total de bénéficiaires pour éviter un double comptage.



VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE: JANVIER – DÉCEMBRE 2007									
Type d'intervention	Participants			Bénéficiaires			Total bénéficiaires		
	Homme	Femme	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Assistance aux PDI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aide d'urgence	12 000	8 000	20 000	51 000	49 000	100 000	63 000	57 000	120 000
Aide aux tuberculeux	12 000	28 000	40 000	102 000	98 000	200 000	114 000	126 000	240 000
Vivres contre travail	78 750	26 250	105 000	267 750	257 250	525 000	346 500	283 500	630 000
Alimentation scolaire (sur place)	855 000	645 000	1 500 000	-	-	-	855 000	645 000	1 500 000
Alimentation scolaire (rations à emporter)	256 500	193 500	450 000	-	-	-	256 500	193 500	450 000
Alimentation scolaire (incitation pour les filles)**	-	400 000	400 000	-	-	-	-	400 000	400 000
Formation des enseignants	7 000	7 000	14 000	-	-	-	7 000	7 000	14 000
Alphabétisation fonctionnelle	18 000	42 000	60 000	153 000	147 000	300 000	171 000	189 000	360 000
Formation professionnelle	6 000	14 000	20 000	51 000	49 000	100 000	57 000	63 000	120 000
Total	1 245 250	963 750	2 209 000	624 750	600 250	1 225 000	1 870 000	1 564 000	3 434 000

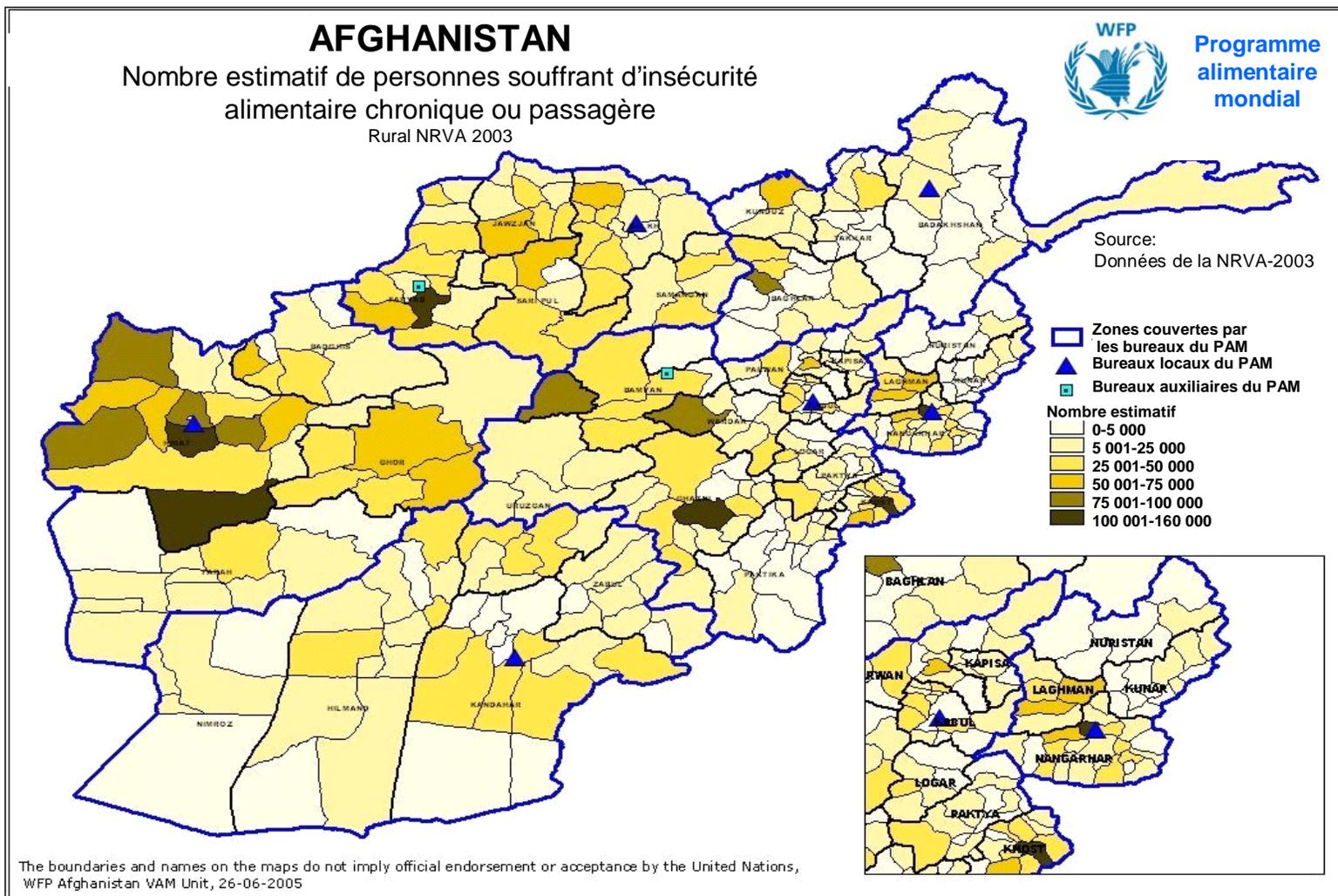
* Les filles recevant de l'huile sont exclues du nombre total de bénéficiaires pour éviter un double comptage.



VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE: JANVIER – DÉCEMBRE 2008

Type d'intervention	Participants			Bénéficiaires			Total bénéficiaires		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Aide aux PDI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aide d'urgence	12 000	8 000	20 000	51 000	49 000	100 000	63 000	57 000	120 000
Aide aux tuberculeux	15 000	35 000	50 000	127 500	22 500	250 000	142 500	157 500	300 000
Vivres contre travail	78 750	26 250	105 000	267 750	257 250	525 000	346 500	283 500	630 000
Alimentation scolaire (sur place)	855 000	645 000	1 500 000	-	-	-	855 000	645 000	1 500 000
Alimentation scolaire (rations à emporter)	256 500	193 500	450 000	-	-	-	256 500	193 500	450 000
Alimentation scolaire (incitation pour les filles)**		400 000	400 000	-	-	-	-	400 000	400 000
Formation des enseignants	7 500	7 500	15 000	-	-	-	7 500	7 500	15 000
Alphabétisation fonctionnelle	30 000	70 000	100 000	255 000	245 000	500 000	285 000	315 000	600 000
Formation professionnelle	6 000	15 400	22 000	56 100	53 900	110 000	62 700	69 300	132 000
Total	1 261 350	1 000 650	2 262 000	757 350	727 650	1 485 000	2 018 700	1 728 300	3 747 000

* Les filles recevant de l'huile sont exclues du nombre total de bénéficiaires pour éviter un double comptage.



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CDC	Conseil de développement communautaire
CFSA	Estimations des récoltes et des disponibilités alimentaires
COMPAS	Système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits
CSO	Bureau central des statistiques
DOTS	Prise de traitement de courte durée sous surveillance directe
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
MOSS	Normes minimales applicables aux opérations
NRVA	Évaluation nationale des risques et de la vulnérabilité
ODC	Bureau régional pour la Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Asie centrale
ODOC	Autres coûts opérationnels directs
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OS	Objectif stratégique
PDF	Point de distribution finale
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
PIB	Produit intérieur brut
PLA	Point de livraison avancé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RBM	Gestion axée sur les résultats
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services au projet
VCT	Vivres-contre-travail
VPE	Vivres pour l'éducation et la formation
VPF	Vivres pour la formation

